



"Beaucoup de profs ont peur" : éducation à la sexualité... ces assos qui mettent l'école sous pression

Alors que les établissements scolaires étaient déjà confrontés à une offensive de plusieurs collectifs, dont « Parents vigilants » lié à Eric Zemmour, la tension pourrait monter d'un cran après la publication d'un projet de programme d'éducation à la sexualité.

« NON aux cours d'éducation sexuelle. STOP à tous les désaxés, sous prétexte de tolérance. STOP à LGBT et au GENRE. ÇA VA PÉTER. PARENTS EN COLÈRE » , peut-on lire dans un courrier daté du 28 août 2023 et adressé à une école primaire de Vendée. Dans une autre lettre, destinée aux professeurs et à la direction d'un établissement de Chalon-sur-Saône, un parent d'élève s'oppose quant à lui à ce que soit donné à son enfant « des cours d'éducation sexuels, de quelque forme que ce soit. Je vous mets en demeure de respecter mon devoir de protection ainsi que (ses) Droits Fondamentaux. »

Guislaine David, secrétaire générale du syndicat enseignant SNUipp-FSU, n'est guère étonnée lorsqu'un de ces courriers est porté à sa connaissance. Elle aussi a l'habitude de recevoir personnellement mails ou messages anonymes menaçants sur les réseaux sociaux. « On voit qu'on a affaire à une résistance de plus en plus importante de la part d'une partie de la société qui ne souhaite pas que l'on traite de ces questions. Certains voudraient que l'éducation à la sexualité reste dans la sphère familiale » , regrette la porte-parole des enseignants.

A LIRE AUSSI : Éducation à la sexualité : "L'école ne s'est jamais sentie légitime sur ces questions"

Or, une actualité récente pourrait venir souffler sur les braises de ce débat déjà éruptif. Le 5 mars 2024, le Conseil supérieur des programmes a dévoilé le premier projet de programme d'éducation à la sexualité pour tous les élèves de la maternelle jusqu'à la terminale. Un texte exhaustif qui devrait venir clarifier et encadrer une matière longtemps laissée-pour-compte.

Un rapport de l'Inspection Générale de l'éducation publié par Mediapart en septembre 2022 démontrait les manquements en la matière. Il relevait que moins de 15 % des élèves bénéficiaient des trois séances d'éducation à la sexualité normalement exigées pendant l'année scolaire de l'école au lycée.

Pressions de collectifs

La publication du projet de 65 pages intervient alors que le personnel de l'éducation nationale marche depuis un moment sur des œufs. « Si l'éducation sexuelle est peu enseignée à l'école c'est parce qu'il y a aussi des réticences de la part des profs. Beaucoup ont peur de la réaction des parents, des représailles et ils ne se sentent pas armés pour le faire » , déplore Guislaine David.

Pour la représentante syndicale, il ne fait aucun doute que la plupart des pressions exercées sur l'école à ce sujet ces derniers mois sont en grande partie téléguidées par des collectifs identifiés : « Ce sont des groupes qui échappent aux fédérations de parents traditionnelles. Ils sont dans une posture d'opposition idéologique ou revendiquent des positionnements politiques. »

Élue au bureau national de la FCPE, première association de Parents d'élève, Ghislaine



Morvan-Dubois confirme cette tendance mais précise : « Ce sont souvent des parents qui ont certaines convictions religieuses et qui ne souhaitent pas que l'on aborde ces sujets. Mais quand on fait partie d'une communauté éducative, on respecte les mêmes règles et les convictions personnelles n'ont pas à interférer dans l'éducation. »

Une problématique qui rappelle la mobilisation de collectifs issus de la Manif pour tous contre l'ABCD de l'égalité, lorsque Najat Vallaud-Belkacem était ministre de l'Éducation en 2013.

A LIRE AUSSI : Trois associations attaquent l'État : pourquoi les cours d'éducation sexuelle font défaut à l'école

En janvier 2024, l'éphémère ministre **Amélie Oudéa-Castéra** relevait 42 signalements effectués entre septembre et décembre 2023 par les établissements scolaires concernant « des remises en cause de l'enseignement, qu'elles aient été directement le fait du collectif Parents vigilants [lié au mouvement d'Eric Zemmour, NDLR] ou revendiquées par des collectifs ou par des parents qui s'y apparentent. » Des signalements en hausse par rapport à 2022, même s'ils ne représentent qu'une petite partie du total des 11 800 signalements relevés par le ministère.

Ces associations n'hésitent pas non plus à interpeller les élus. La députée Modem Perrine Goulet, présidente de la Délégation Parlementaire des Droits des Enfants, est régulièrement apostrophée par des membres de ces collectifs. « C'est un phénomène qui m'inquiète fortement. Je m'interroge sur ces gens qui ne veulent pas qu'on enseigne, le respect et l'intégrité de leurs corps aux enfants, soutient Perrine Goulet, certains craignent des dérives, mais quand on voit ce qui est ressorti de la Ciivise, on doit prendre conscience que l'école a un rôle important à jouer, notamment sur le respect du consentement. »

Zemmouristes mais pas que...

Mais qui trouve-t-on derrière ces groupes ? Le collectif Parents vigilants est clairement identifié puisqu'il émane du parti Reconquête d'Éric Zemmour. « On fait remonter le désarroi des parents si l'école outrepassa son rôle, car les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, explique la fondatrice du mouvement, Agnès Marion. On interpelle les chefs d'établissement de manière non publique, par le biais d'un courrier. On intervient parfois comme des tiers si les parents craignent que l'institution ne se venge sur leurs enfants. »

Lorsqu'un signalement remonte à la connaissance du collectif, le mouvement – qui revendique « 80 000 parents » et lutte aussi contre « la propagande immigrationniste » – n'hésite pas à jeter en pâture le nom de l'établissement en question sur ses réseaux sociaux. Le 15 novembre 2023, plusieurs syndicats d'enseignants ont d'ailleurs alerté Gabriel Attal sur les agissements de Parents Vigilants, et ont dénoncé les campagnes « de harcèlement en ligne, allant parfois jusqu'à la publication du nom et de l'adresse d'enseignant-es visées, et parfois d'un rassemblement devant l'école ou l'établissement ».

Interrogée par Marianne sur les pressions et les menaces reçues dans certains établissements, celle qui est également collaboratrice de Marion Maréchal se défend : « Je ne peux pas répondre de l'agacement de tous les parents, mais typiquement les parents des enfants à qui on a dit qu'on pouvait lécher le pénis et faire du sexe dans les fesses, je comprends leur énervement. C'est un sujet sensible, vous n'avez pas envie qu'on abîme vos enfants. »

De son côté, le collectif « Parents en colère », proche des sphères conspirationnistes, dispose de 10 000 abonnés sur X (ex-Twitter) et revendique une présence en région. D'abord mobilisé contre les mesures sanitaires à l'école durant la pandémie de Covid-19, le collectif a ensuite dérivé vers la dénonciation de l'éducation sexuelle en



milieu scolaire.

Sur son site, il propose des flyers clefs en main où se mêlent fausses informations, et menaces sur le personnel. « Enseignants, êtes-vous prêts à engager votre responsabilité ? », peut-on lire sur un tract.

A LIRE AUSSI : "Cours de masturbation à l'école" : la mécanique d'emballage d'une puissante machine à fantasmes

D'autres groupes se sont également mobilisés pour faire pression sur les établissements scolaires. L'association Mamans Louves revendique un engagement « apaisant » et plus de 10 000 adhérents. « Nous aidons à l'élaboration de courriers pour les familles qui nous contactent, que nous invitons toujours à choisir la voie du dialogue dans l'intérêt des enfants. Nous sommes contre toutes les formes de violence. Il ne s'agit certainement pas de mettre la pression aux établissements, ce que nous pensons contre-productif, n'étant ni dans l'intérêt des parents, ni dans celui des enfants », assure sa vice-présidente, Christelle Comet.

« C'est le rôle des parents »

Pour autant, l'association se tient prête à se mobiliser contre le projet du Conseil supérieur des programmes qui ne permettrait pas « de garantir le respect de l'intégrité psychique des enfants. » En cause selon elle ? « La liberté pédagogique » et « la méconnaissance des intervenants du développement des enfants » qui « ne fixe aucune garantie du respect des besoins de l'enfant. Ce qui laisse présager que les dérives se perpétuent »

Une autre association à la tendance conservatrice, SOS Éducation, a également fait de l'éducation à la sexualité son cheval de bataille. « Nous considérons que c'est le rôle des parents, il nous faut aider les parents à reprendre en main ce rôle-là et les équiper », explique Sophie Audugé, déléguée générale de l'association. Pour elle, pas question de parler d'éducation à la sexualité « avant 12 ans ». D'ailleurs, son association, qui compte deux salariés, prépare une pétition pour sa non-appréhension. Visiblement, en attendant la promulgation par le ministère d'un programme définitif, la pression n'est pas près de retomber sur les établissements.

Par Emilien Hertement

